

BULLETIN D'ADHÉSION À LA SECTION *PLONGÉE*

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Direction :

Mail :

Désire adhérer à la section **PLONGÉE** et joint un seul chèque libellé à l'ordre de l'ASCPS d'un montant de :

Fonctionnaire du Sénat ☐ Retraité ☐ Contractuel ou assimilé ☐

Cotisation : **180 €**

(l'adhésion annelle à l'ASCPS de 15 € sera prélevée sur votre traitement de janvier)

Ayant droit de fonctionnaire ☐ Sénateur ☐ Fonctionnaire de l'A.N ☐

Cotisation : 180 € + 15 € ASCPS soit **195 €**

Collaborateur ☐ Public Sénat ☐ Extérieur ☐

Cotisation : 180 € + surcotisation (*) 40 € soit **220 €**

J'envoie le tout à **Xavier PETIT - DAFS** trésorier de la section

(*) La surcotisation correspond à la subvention de l'ASCPS à la section et est compensée entièrement ou partiellement par l'ASCAS (poste 2760) ou votre CE. Elle comprend également l'adhésion ASCPS de 15 €.